Docusign Envelope ID: 0E95E908-DEC4-84A5-8347-8778A9EA9BAF

HOLDING T.F.
Société à responsabilité limitée
au capital de 365 560 euros
Siège social : 262, avenue de Lardenne
31100 TOULOUSE
508 797 156 RCS TOULOUSE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 JUIN 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 136 690,59 euros en totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 1 202 381,78 euros.

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

CINQUIÈME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Certifié conforme
La Gérance

DocuSigned by:
Thomas FANTINI
6F7E84B2BB48445...

Docusign Envelope ID: 0E95E908-DEC4-84A5-8347-8778A9EA9BAF

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2026

Désignation de l'entreprise : **EURL HOLDING TF** — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 262 avenue de Lardenne 31100 TOULOUSE — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 5 0 8 7 9 7 1 5 6 0 0 0 1 7 — Néant ☐ *

				Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 31122025 Net 3	N-1 31122024 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement*	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	5 616	AC 4 815	801	1 489
		Fonds commercial	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ	2 500	AK 2 500		
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	12 534	AU 7 549	4 985	7 317
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations	CS	3 837 757	CT 318 387	3 519 370	3 515 206
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	22 073	BE	22 073	22 073
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	30	BI 21 173	(21 143)	(21 143)
		TOTAL (II)	BJ	**3 880 509**	BK **354 424**	**3 526 086**	**3 524 941**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	275 232	BY	275 232	301 779
		Autres créances (3)	BZ	2 175 713	CA 1 482 869	692 844	661 927
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
		Disponibilités	CF	19 783	CG	19 783	9 674
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3) *	CH	42 910	CI	42 910	37 115
		TOTAL (III)	CJ	**2 513 638**	CK **1 482 869**	**1 030 769**	**1 010 495**
		Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
		Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
		Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN				
		TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**6 394 148**	1A **1 837 293**	**4 556 855**	**4 535 436**

Renvois : (1) Dont droit au bail: — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (21 143) — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété: * — Immobilisations : — Stocks : — Créances :

DocuSigned by: Thomas FANTINI 6F7E84B2BB48445...

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Docusign Envelope ID: 0E95E908-DEC4-84A5-8347-8778A9EA9BAF

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2026

Désignation de l'entreprise **EURL HOLDING TF** — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 365 560)	DA	365 560	365 560
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	86 478	86 478
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	36 556	36 556
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 065 691	856 787
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**136 691**	**208 904**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	69 204	64 984
	TOTAL (I)	DL	**1 760 179**	**1 619 269**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	11 528	21 307
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	**11 528**	**21 307**
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 274 963	1 306 257
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	901 576	1 038 749
	Instruments financiers à terme	D1		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	428 158	364 080
	Dettes fiscales et sociales	DY	73 003	71 728
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	107 447	114 047
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**2 785 148**	**2 894 860**
	Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation* **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**4 556 855**	**4 535 436**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 889 595	1 897 909
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 279	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Docusign Envelope ID: 0E95E908-DEC4-84A5-8347-8778A9EA9BAF

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2026

Désignation de l'entreprise : **EURL HOLDING TF** — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	547 140	FH		FI	547 140	507 188
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**547 140**	FK		FL	**547 140**	**507 188**
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	8 667	9 500
	Reprises sur amortissements et provisions *					FP		21 540
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					F1		
	Autres produits (1) (11)					FQ	11 629	1 633
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**567 435**	**539 861**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stocks (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	324 745	312 993
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	6 312	4 626
	Salaires et traitements *					FY	212 208	224 143
	Cotisations sociales (10)					FZ	65 786	62 965
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux amortissements * (14)					GA	3 020	2 521
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux dépréciations					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations et dépréciations *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					G1		
	Autres charges (12)					GE	98 492	22
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**710 562**	**607 270**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**(143 126)**	**(67 409)**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	289 980	579 840
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1	6
	Reprises sur dépréciations					GM	105 362	68 407
	Différences positives de change					GN		
	Pdts nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO		
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2	3 022	
	Total des produits financiers (V)					GP	**398 364**	**648 253**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	97 514	396 226
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	45 440	38 808
	Différences négatives de change					GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3	3 022	
	Chges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	**145 977**	**435 034**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**252 388**	**213 218**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**109 261**	**145 809**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Docusign Envelope ID: 0E95E908-DEC4-84A5-8347-8778A9EA9BAF

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2053 2026

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise **EURL HOLDING TF** — Néant ☐ *

		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7) (VIII)	HH	4 220	6 708
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	**(4 220)**	**(6 708)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices * **(X)**	HK	(31 649)	(69 803)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	**965 800**	**1 188 114**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	**829 109**	**979 210**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	HN	**136 691**	**208 904**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières			HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *			HP		
	Dont - Crédit-bail immobilier			HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K	14 200	15 438
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	31 968	A2	20 530	26 330
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles			A8	9 938	
	dont cotisations facultatives Madelin	A10	6 229			
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11	3 710			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)			HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	4 220	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Docusign Envelope ID: 0E95E908-DEC4-84A5-8347-8778A9EA9BAF

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **4 556 855** euros**.**

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **965 800** euros et un total **charges** de **829 109** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **136 691** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Faits caractéristiques de l'exercice

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2022, la Société Holding TF est membre du groupe d'intégration fiscale dont elle est tête de groupe.

Conformément à la convention d'intégration fiscale :

- Les filiales bénéficiaires comptabilisent une charge d'impôt équivalente à celle qu'elles auraient dû supporter en l'absence d'intégration fiscale

- Les filiales déficiataires ne comptabilisent pas l'économie d'impôt transférée à la société mère

- La société mère comptabilise l'impôt portant sur le résultat d'ensemble

Au cours de l'exercice 2025 la société a cédé les parts de la société STFB.

Régles et méthodes comptables

PCG art. 833-1, 833-2/1

Les comptes sociaux de la société sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Docusign Envelope ID: 0E95E908-DEC4-84A5-8347-8778A9EA9BAF

Immobilisations

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvce	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles	8 116					8 116
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**8 116**					**8 116**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	840					840
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	10 644					10 644
	Emballages récupérables et divers	1 050					1 050
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**12 534**					**12 534**
FINANCIERES	Participations	3 840 756		1		3 000	3 837 757
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	22 073					22 073
	Prêts et autres immobilisations financières	30					30
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**3 862 859**		**1**		**3 000**	**3 859 860**
	TOTAL	**3 883 508**		**1**		**3 000**	**3 880 509**

Docusign Envelope ID: 0E95E908-DEC4-84A5-8347-8778A9EA9BAF

Amortissements

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles	3	L	6 627	688		7 315
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			**6 627**	**688**		**7 315**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	3	L	840			840
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	3	L	4 377	2 332		6 709
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**5 217**	**2 332**		**7 549**
	TOTAL			**11 844**	**3 020**		**14 864**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Docusign Envelope ID: 0E95E908-DEC4-84A5-8347-8778A9EA9BAF

Provisions

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	64 984	4 220		69 204
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES	**64 984**	**4 220**		**69 204**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	21 307		9 779	11 528
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**21 307**		**9 779**	**11 528**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation	325 550		7 163	318 387
	Sur immobilisations : autres immo. financières	21 173			21 173
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres	1 473 774	97 514	88 419	1 482 869
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**1 820 497**	**97 514**	**95 582**	**1 822 429**
	TOTAL GENERAL	**1 906 788**	**101 734**	**105 362**	**1 903 160**

Dont dotations et reprises	- d'exploitation		
	- financières	97 514	105 362
	- exceptionnelles	4 220	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Docusign Envelope ID: 0E95E908-DEC4-84A5-8347-8778A9EA9BAF

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	30	30	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	275 232	275 232	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	417	417	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	49 419	49 419	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	2 110 159	2 110 159	
	Débiteurs divers	15 718	15 718	
	Charges constatées d'avance	42 910	42 910	
	TOTAL DES CREANCES	**2 493 885**	**2 493 885**	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	1 279	1 279		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	1 273 684	378 131	825 164	70 389
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	428 158	428 158		
	Personnel et comptes rattachés	14 024	14 024		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 315	14 315		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	44 078	44 078		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	585	585		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	901 576	901 576		
	Autres dettes	107 447	107 447		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**2 785 148**	**1 889 595**	**825 164**	**70 389**
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	250 000			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	285 384			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	54 499			

Docusign Envelope ID: 0E95E908-DEC4-84A5-8347-8778A9EA9BAF

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		**134 794**
Autres créances clients		**134 377**
CLIENTS FACTURE A ETABLIR	*134 377*	
Autres créances		**417**
Organismes sociaux-Produits à recevoir	*417*	

Docusign Envelope ID: 0E95E908-DEC4-84A5-8347-8778A9EA9BAF

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Charges à payer		**74 148**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**4 531**
INTERETS COURUS EMPRUNTS	*4 480*	
Assurances C.N.E. 3	*51*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**5 185**
FOURNISSEURS FACTURES NON PARV	*5 185*	
Dettes fiscales et sociales		**19 274**
CONGES PAYES	*14 024*	
TA LIBERATOIRE	*121*	
CHARGES SUR CONGES PAYES	*4 558*	
ORGS SCX - CHARGES TNS A PAYER	*278*	
Etat-Ch. à payer-Prod.à recev.	*293*	
Autres dettes		**45 159**
CLIENT AVOIR A EMETTRE	*45 159*	

Docusign Envelope ID: 0E95E908-DEC4-84A5-8347-8778A9EA9BAF

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		42 910	**42 910**
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**42 910**

Docusign Envelope ID: 0E95E908-DEC4-84A5-8347-8778A9EA9BAF

Capital social

Etat exprimé en **euros**	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	18 278,00	20,0000	365 560,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	**18 278,00**	**20,0000**	**365 560,00**

Docusign Envelope ID: 0E95E908-DEC4-84A5-8347-8778A9EA9BAF

Filiales et participations

Etat exprimé en **euros**	31/12/2025	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
SN TF SNACKING		(139 550)	100,00	(21 226)
SAS SKANDYS TRAITEUR		401 660	100,00	71 334
SARL TF PROD		(1 218 318)	100,00	(240)
SAS FALCOU TRAITEUR		(54 934)	100,00	(152 300)
SARL VINTO		484 524	100,00	90 151
SARL AMICI		(82 086)	65,00	(27 014)
SARL PJF COMPAGNIE		(166 509)	50,00	29 106
2. Participations (10 à 50 %)				
SARL TLP		277 993	49,00	96 736
SAS 1861		(316 166)	33,34	(321 599)
SAS WOMAN CUP			16,50	
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				

HOLDING T.F.

Société à responsabilité limitée au capital de 365 560 €uros

262, avenue de Lardenne
31 100 TOULOUSE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'assemblée générale de la société HOLDING T.F.,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HOLDING T.F. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note «Changement de règles et de méthodes comptables» de l'annexe aux comptes, qui expose les modalités de la première application du règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers, applicable à compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025.
Comme indiqué dans cette note, ce changement de réglementation comptable a consisté principalement en une modification de la présentation des états financiers, sans impact sur la situation financière, le patrimoine et le résultat de l'entité.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons examiné les comptes des filiales 31/12/2025 et nous nous sommes assurés que la note « Liste des filiales et participations », de l'annexe fournit une information appropriée.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne

comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Toulouse, le 15 juin 2026,

Le commissaire aux comptes



NNEXT AUDIT
Représentée par Nathalie GIRARD

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

Bilan actif

Bilan Passif

Compte de résultat

Annexe

Bilan Actif

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	5 616	4 815	801	1 489
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	2 500	2 500		
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	12 534	7 549	4 985	7 317
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations	3 837 757	318 387	3 519 370	3 515 206
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés	22 073		22 073	22 073
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	30	21 173	(21 143)	(21 143)
	Total de l'actif immobilisé (III)	**3 880 509**	**354 424**	**3 526 086**	**3 524 941**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	275 232		275 232	301 779
	Autres créances	2 175 713	1 482 869	692 844	661 927
	Charges constatées d'avance	42 910		42 910	37 115
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	19 783		19 783	9 674
	Total de l'actif circulant (IV)	**2 513 638**	**1 482 869**	**1 030 769**	**1 010 495**
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	**6 394 148**	**1 837 293**	**4 556 855**	**4 535 436**

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an	(21 143)	(21 143)
(2) dont créances à moins d'un an	2 493 885	2 474 625

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 365 560)	365 560	365 560
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...	86 478	86 478
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	36 556	36 556
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 065 691	856 787
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	**136 691**	**208 904**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	69 204	64 984
	Total des capitaux propres	**1 760 179**	**1 619 269**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	11 528	21 307
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	**11 528**	**21 307**
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	1 274 963	1 306 257
	Emprunts et dettes financières divers (2)	901 576	1 038 749
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	428 158	364 080
	Dettes fiscales et sociales	73 003	71 728
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	107 447	114 047
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	**2 785 148**	**2 894 860**
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	**4 556 855**	**4 535 436**

(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	1 889 595	1 897 909
(2)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue	547 140		547 140	507 188
	Montant net du chiffre d'affaires	**547 140**		**547 140**	**507 188**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions			8 667	9 500
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				21 540
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			11 629	1 633
	Total des produits d'exploitation			**567 435**	**539 861**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			324 745	312 993
	Impôts, taxes et versements assimilés			6 312	4 626
	Salaires			212 208	224 143
	Cotisations sociales			65 786	62 965
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 020	2 521
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			98 492	22
	Total des charges d'exploitation			**710 562**	**607 270**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**(143 126)**	**(67 409)**

(1) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(143 126)**	**(67 409)**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)	289 980	579 840
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	1	6
	Reprises sur dépréciations et provisions	105 362	68 407
	Différences positives de change		
	Produits des cessions d'immobilisations financières	3 022	
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des produits financiers	**398 364**	**648 253**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	97 514	396 226
	Intérêts et charges assimilées (3)	45 440	38 808
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	3 022	
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières	**145 977**	**435 034**
	RESULTAT FINANCIER	**252 388**	**213 218**
	RESULTAT COURANT avant impôts	**109 261**	**145 809**
	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles	**4 220**	**6 708**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(4 220)**	**(6 708)**
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices	(31 649)	(69 803)
	Total des produits	**965 800**	**1 188 114**
	Total des charges	**829 109**	**979 210**
	BENEFICE OU PERTE	**136 691**	**208 904**

(2) dont produits concernant les entités liées		
(3) dont intérêts concernant les entités liées	14 200	15 438

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **4 556 855** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **965 800** euros et un total **charges** de **829 109** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **136 691** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Faits caractéristiques de l'exercice

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2022, la Société Holding TF est membre du groupe d'intégration fiscale dont elle est tête de groupe.

Conformément à la convention d'intégration fiscale :

- Les filiales bénéficiaires comptabilisent une charge d'impôt équivalente à celle qu'elles auraient dû supporter en l'absence d'intégration fiscale

- Les filiales déficiataires ne comptabilisent pas l'économie d'impôt transférée à la société mère

- La société mère comptabilise l'impôt portant sur le résultat d'ensemble

Au cours de l'exercice 2025 la société a cédé les parts de la société STFB.

Régles et méthodes comptables

PCG art. 833-1, 833-2/1

Les comptes sociaux de la société sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Seules sont exprimées les informations significatives.

Changement de règles et de méthodes comptables

L'application du règlement ANC 2022-06, à compter du 1er janvier 2025, a conduit à une modernisation de la présentation et du contenu des comptes annuels, sans modification substantielle de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entité.
Ce changement de règlementation comptable a entraîné :
- une évolution de la présentation du bilan et du compte de résultat, notamment en :
- supprimant les postes de transferts de charges (comptes 791, 796 et 797) ;
- redéfinissant strictement le périmètre du résultat exceptionnel, désormais limité aux produits et charges liés à un évènement majeur et inhabituel ou à certaines écritures fiscales et comptables spécifiques ;
- des regroupements et reclassements de certains postes afin de se conformer au nouveau modèle des états financiers.
Ces modifications sont strictement des changements de présentation et n'affectent ni les méthodes d'évaluation, ni le résultat net, ni les capitaux propres de la société.
Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont pas retraités de façon rétrospective.

Immobilisations incorporelles

PCG art. 833-3/1 à 833-3/3 et 833-5/4

Ce poste comprend pour l'essentiel :

- les logiciels comptabilisés à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production,
- les fonds commerciaux acquis
- les frais de développement qui sont immobilisés s'ils satisfont aux conditions précises d'activation.

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés.

Amortissement

Les fonds commerciaux et les immobilisations en cours ne sont pas amortis. La durée d'utilisation généralement retenue pour le calcul de l'amortissement, selon le mode linéaire, est :

- pour les logiciels : entre 1 et 3 ans

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Amortissement

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

- Installations techniques, matériel et outillage industriels : 3 ans
- Installations générales, agencements et aménagements : 3 ans

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Conséquences du contexte géopolitique et économique :

Conflit actuel au Moyen-Orient :

Les opérations militaires débutées le 28 février 2026 en Iran provoquent une instabilité sur l'économie mondiale. Ces événements induits pourraient avoir un impact général sur les marchés et donc un impact sur la performance, la valorisation, la volatilité ou la liquidité des actifs. A ce jour, ces risques sont toutefois difficilement chiffrables et il est difficile d'avoir une visibilité sur les impacts à moyen et long terme mais ils feront l'objet d'un suivi au regard de l'évolution de la situation sur l'année 2026.

Immobilisations

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvce	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles	8 116					8 116
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**8 116**					**8 116**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	840					840
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	10 644					10 644
	Emballages récupérables et divers	1 050					1 050
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**12 534**					**12 534**
FINANCIERES	Participations	3 840 756		1		3 000	3 837 757
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	22 073					22 073
	Prêts et autres immobilisations financières	30					30
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**3 862 859**		**1**		**3 000**	**3 859 860**
	TOTAL	**3 883 508**		**1**		**3 000**	**3 880 509**

Amortissements

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles	3	L	6 627	688		7 315
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			**6 627**	**688**		**7 315**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	3	L	840			840
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	3	L	4 377	2 332		6 709
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**5 217**	**2 332**		**7 549**
	TOTAL			**11 844**	**3 020**		**14 864**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	64 984	4 220		69 204
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES	**64 984**	**4 220**		**69 204**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	21 307		9 779	11 528
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**21 307**		**9 779**	**11 528**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation	325 550		7 163	318 387
	Sur immobilisations : autres immo. financières	21 173			21 173
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres	1 473 774	97 514	88 419	1 482 869
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**1 820 497**	**97 514**	**95 582**	**1 822 429**
	TOTAL GENERAL	**1 906 788**	**101 734**	**105 362**	**1 903 160**

Dont dotations et reprises	- d'exploitation		
	- financières	97 514	105 362
	- exceptionnelles	4 220	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	30	30	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	275 232	275 232	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	417	417	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	49 419	49 419	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	2 110 159	2 110 159	
	Débiteurs divers	15 718	15 718	
	Charges constatées d'avance	42 910	42 910	
	TOTAL DES CREANCES	**2 493 885**	**2 493 885**	

Prêts accordés en cours d'exercice	
Remboursements obtenus en cours d'exercice	
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	1 279	1 279		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	1 273 684	378 131	825 164	70 389
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	428 158	428 158		
	Personnel et comptes rattachés	14 024	14 024		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 315	14 315		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	44 078	44 078		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	585	585		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	901 576	901 576		
	Autres dettes	107 447	107 447		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**2 785 148**	**1 889 595**	**825 164**	**70 389**

Emprunts souscrits en cours d'exercice	250 000
Emprunts remboursés en cours d'exercice	285 384
Emprunts dettes associés (personnes physiques)	54 499

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		**134 794**
Autres créances clients		**134 377**
CLIENTS FACTURE A ETABLIR	*134 377*	
Autres créances		**417**
Organismes sociaux-Produits à recevoir	*417*	

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Charges à payer		**74 148**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**4 531**
INTERETS COURUS EMPRUNTS	*4 480*	
Assurances C.N.E. 3	*51*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**5 185**
FOURNISSEURS FACTURES NON PARV	*5 185*	
Dettes fiscales et sociales		**19 274**
CONGES PAYES	*14 024*	
TA LIBERATOIRE	*121*	
CHARGES SUR CONGES PAYES	*4 558*	
ORGS SCX - CHARGES TNS A PAYER	*278*	
Etat-Ch. à payer-Prod.à recev.	*293*	
Autres dettes		**45 159**
CLIENT AVOIR A EMETTRE	*45 159*	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	**31/12/2025**
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		42 910	**42 910**
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**42 910**

Capital social

Etat exprimé en **euros**	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	18 278,00	20,0000	365 560,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	**18 278,00**	**20,0000**	**365 560,00**

Filiales et participations

Etat exprimé en **euros** — **31/12/2025**

	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés			
1. Filiales (Plus de 50 %)			
SN TF SNACKING	(139 550)	100,00	(21 226)
SAS SKANDYS TRAITEUR	401 660	100,00	71 334
SARL TF PROD	(1 218 318)	100,00	(240)
SAS FALCOU TRAITEUR	(54 934)	100,00	(152 300)
SARL VINTO	484 524	100,00	90 151
SARL AMICI	(82 086)	65,00	(27 014)
SARL PJF COMPAGNIE	(166 509)	50,00	29 106
2. Participations (10 à 50 %)			
SARL TLP	277 993	49,00	96 736
SAS 1861	(316 166)	33,34	(321 599)
SAS WOMAN CUP		16,50	
B. Renseignements globaux			
1. Filiales non reprises en A.			
a) françaises			
b) étrangères			
2. Participations non reprises en A.			
a) françaises			
b) étrangères			